

Paiement des impôts : Quand des agents de recouvrement arnaquent les petits artisans et les petits commerces des quartiers

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 13 AOÛT 2024

1622

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Coup de tonnerre dans le système éducatif

L'État lâche "en plein vol"

l'Enseignement privé catholique



Carte nationale d'identité biométrique : Une des plaies béantes des autorités de la transition



Rwanda : Investiture de Paul Kagame pour un quatrième mandat

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*



CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.9



P.14



P.19



/ Une /



Coup de tonnerre dans le système éducatif : L'État lâche "en plein vol" l'Enseignement privé catholique

P.4

/ Brèves /



Hivernage : Quand les routes deviennent impraticables 8

P.8

Mamadou Moustapha Diarra : Un nouvel espoir pour les agriculteurs maliens

P.8

Défense des Intérêts des Travailleurs : Renouveau du Bureau Syndical des Impôts

P.9

Condoléances et Solidarité suite à l'Attaque Terroriste contre les FAMA: Déclaration du Parti SADI

P.9

/ Actualité /



Internationalisation du terrorisme : L'Algérie, l'Ukraine et la meute

P.12

Païement des impôts : Quand des agents de recouvrement arnaquent les petits artisans et les petits commerces des quartiers

P.14

/ Politique /



Carte nationale d'identité biométrique : Une des plaies béantes des autorités de la transition

P.17

Choguel K Maïga aux antipodes de Moussa Mara : De l'insensibilité du premier à l'apitoïement du second

P.19

/ Culture & société /



État civil : Des documents importants pour la vie des citoyens

P.22

/ International /



Piratage de la campagne de Donald Trump : L'équipe républicaine accuse l'Iran et dénonce une ingérence étrangère

P.24

Rwanda : Investiture de Paul Kagame pour un quatrième mandat

P.25

/ Sport /



Cérémonie de clôture des JO de Paris 2024 : Heure, programme, invités... ce que l'on sait du show

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Coup de tonnerre dans le système

éducatif | L'État lâche "en plein vol"

l'Enseignement privé catholique

Toutes les écoles catholiques, subventionnées par l'État, fermeront leurs classes à partir du 1er octobre 2024 jusqu'au 31 août 2025. Pour cause, l'État a décidé de supprimer, à la fin de l'année 2024, la subvention qu'il accordait à l'enseignement privé catholique. Une subvention qui permettait à l'enseignement privé catholique de prendre en charge 80% des charges salariales du personnel enseignant. Un coup très dur aux conséquences très fâcheuses pour le système éducatif national.

"Une nation qui lit est une nation qui gagne" disait l'emblématique feu Nelson Mandela, ancien président de l'Afrique du Sud. Autrement dit, un peuple bien éduqué (formé) est un peuple qui réussit. C'est dire que l'éducation est capitale dans le développement harmonieux d'un pays. C'est pourquoi les bons gouvernants en font une priorité parmi les priorités. À l'indépendance du Mali en 1960, les autorités de la première république (1960-1968) ont mis en place les conditions idoines pour le développement de ce secteur. Ainsi, elles ont organisé,

en 1962, la réforme de l'éducation fondée sur la décolonisation des esprits. La mise en œuvre des orientations de cette réforme a permis de former des cadres et techniciens ayant, dans leur grande majorité, bien servi le pays. Soucieuses de continuer dans ce sens, les autorités de la deuxième république (1968-1991) ont, elles aussi, organisé en 1969 un séminaire national sur l'éducation nationale. Ainsi, pour intensifier la formation des Maliens, elles ont mis à contribution l'enseignement privé catholique qui existait bien avant l'enseignement



public. C'est dans ce cadre qu'elles ont signé, le 08 août 1972, une convention avec la conférence épiscopale afin que l'enseignement privé catholique puisse continuer à accompagner les services publics dans l'éducation des enfants du Mali. Avec cette convention, l'État s'engageait à allouer une subvention de 80% de la masse salariale des enseignants des écoles privées catholiques. Depuis cette date, tel était le cas jusqu'à récemment où les autorités nationales ont pris la historique décision de mettre fin à ce partenariat. Informée de cette décision à l'allure de "coup de massue" et en raison de la crise financière aiguë que traversent ses écoles, la conférence épiscopale a tenu, les 10 et 11 juillet 2024, une session extraordinaire au cours de laquelle elle a décidé de suspendre toutes les activités pédagogiques dans les écoles catholiques subventionnées par l'État pour la période du 1er octobre 2024 au 31 août 2025. En outre, elle a estimé que les activités reprendront pour l'année scolaire 2025-2026 avec un nouveau système de fonctionnement.

Crise financière sans précédent due au retard de paiement de la subvention" Depuis quelques années, les retards accusés par

l'État dans le versement de ladite subvention ont engendré des difficultés financières aiguës qui ont entraîné une crise financière sans précédent dans les diocèses avec des répercussions sur le bon fonctionnement des structures éducatives de l'Enseignement catholique : retard des allocations familiales, fermeture des droits AMO de certains enseignants, retard dans le traitement salarial, endettement des diocèses en vue de payer les salaires des enseignants, etc. En outre, la fermeture des droits à l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire) et le non-paiement des allocations familiales en retard, des arriérés des salaires des enseignants. C'est dans ce contexte que le syndicat national des travailleurs de l'enseignement privé catholique (SYNTEC) a déclenché sur toute l'étendue du territoire national, vendredi 9 février 2024, une grève de six jours (144 heures). Un mouvement reconductible si les points de revendications ne sont pas satisfaits, avait annoncé le secrétaire général du SYNTEC, Kalifa Raymond Kamaté. Au titre des revendications, les enseignants grévistes réclamaient l'ouverture de leur droit à l'assurance maladie obligatoire et le paiement des allocations familiales en retard. Ils revendiquaient également le paiement intégral de

leur salaire de janvier 2024 au plus tard le 10 février. En outre, ils demandaient le paiement de leur prime à compter de 2024 ainsi que la révision de l'âge de départ à la retraite en adéquation avec celui de leurs camarades de l'enseignement public. Malheureusement, ils n'avaient pas eu satisfaction. Et, ils avaient enclenché un nouveau mot d'ordre de grève de 120 heures du lundi 26 février au vendredi 1er mars 2024. En somme, l'enseignement privé catholique a connu une année de perturbation qui était peu connue du grand public.

134 ans d'existence au Mali, des millions de cadres bien formés

Les premières écoles catholiques ont vu le jour au Mali entre 1889 et 1904. La toute première a été créée le 15 mai 1889 à Kita par les Pères du Saint-Esprit. Celles de Tombouctou et de Ségou ont été créées par les Missionnaires Africains (Pères blancs) respectivement le 21 mai 1895 et le 12 janvier 1896. À ce jour, le Mali compte huit (08) diocèses à Bamako, Ségou, Kayes, Sikasso et Mopti. Au départ, l'enseignement catholique s'est installé dans des zones où l'État n'existait pas à travers les écoles publiques. Cette présence de longue date de l'enseignement privé catholique a permis de former beaucoup de cadres qui reconnaissent qu'ils sont devenus ce qu'ils sont grâce à l'Église. Et, cela peut se vérifier au niveau des cadres de l'État et à tous les niveaux. Le système de l'enseignement catholique ne donne pas seulement "une instruction intellectuelle, mais aussi et surtout une éducation." Quel parent d'élève n'est-il pas satisfait d'avoir inscrit son enfant dans une école privée catholique ? Ou encore quel est l'ancien élève qui n'est pas fier d'avoir fréquenté une école catholique ? C'est cette inestimable contribution de l'enseignement privé catholique à la formation de l'homme malien qui vient d'être "lâchée en plein vol" par l'État. Espérons que l'Église trouvera, elle-même, une solution de rechange à la suppression de la subvention de l'État. En attendant, plus de 1600 enseignants se retrouveront au chômage et des dizaines de milliers d'enfants seront privés de bons cours.

Par Sidi Modibo Coulibaly, Ancien élève de l'école privée catholique de Ouélessébougou (à 80 km au sud de Bamako).

Bandiougou Dante



Cher frère. Que dire ? Juste Merci. Par ta volonté et celle de toute la grande et digne FAMILLE TOURE, un dixième homonyme est célébré. Il s'appelle Bandiougou Bassidiki TOURE. Nous avons été UNIS grâce à Dieu et cette union vient d'avoir un autre fondement par la combinaison de nos noms pour désigner notre fils. Le numéro 10. Ici que ses mamans, ses oncles, ses papas Oh!!! Combien nombreux trouvent l'expression de ma gratitude. Ce vendredi 9 août 2024, restera l'un des jours les plus importants de ma vie. Puisse l'Eternel accorder longue vie à notre fils. In Sha Allah, le meilleur est à venir. Merci Bassidiki TOURE. A travers toi cher frère Bassidiki, mes remerciements à toute la grande famille de la Presse malienne pour tant de respect, tant d'amour, tant d'affection à mon égard.



Ammy Baba Cisse



« Celui qui vient devant vous pour dire que si je viens au pouvoir, il n'y aura plus de corruption, c'est comme un candidat au Mali qui avait dit que le jour où il sera président, il n'y aurait plus de moustique. Heureu-

sement qu'il n'a pas passé sinon 6 mois après, tous ceux dont les parents avaient le palu allaient le chasser du pouvoir" » Choguel Kollala Maiga



#Burkina : Quatre magistrats dont 2 procureurs réquisitionnés pour le front. Leur tort ? Avoir pris des décisions de justice contre des proches du pouvoir.

MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

BURKINA FASO
Unité, Progrès, Justice

ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES
COMMANDEMENT DU COTN

/P/2024-.../MDAC/EMGA/COTN

ORDRE DE REQUISITION A PERSONNE

Article 5 décret n°2022-0976/PRES-TRANS/MDAC/MATIS/MDHRI/MSFP/META du 14 novembre 2022 portant organisation, attributions et fonctionnement du Commandement des Opérations du Théâtre National (COTN).

NOUS soussigné (nom, prénom(s), qualité) Colonel DIALLO Moussa.....
Commandant le Commandement des Opérations du Théâtre National (COTN).....

REQUÉRONS

Mme/Mlle/M. : NACRO Abdoul Gafarou... Matricule : 130667C.....
Profession /Qualité/Fonction/Adresse professionnelle : Substitut du Procureur du Faso.....
Domicilié(e) à : Bobo-Dioulasso.....
Téléphone, E-mail (si possible) : 78 06 27 20 / 75 51 73 11.....

À l'effet (mission en rapport avec les prestations définies par l'autorité requérante) : de participer aux opérations de sécurisation du territoire auprès du Groupement de Forces de Sécurisation du Nord (GFSN) à Kaya.....
à (au)(x)du(de)(s).....
dans le cadre de la conduite des opérations du théâtre national.
LieuGFSN Région du Nord à Kaya.....

Période couverte par la réquisition : du 14 / 08 / 2024 au 13 / 11 / 2024. (Renouvelable).....
A cet effet Mme, Mlle, M. NACRO Abdoul Gafarou
voudra bien déférer
au présent ordre de réquisition le 14 / 08 / 2024 ... à ...08 heures, en se présentant à (lieu, unité, formation, service) Bureau de Garnison de Ouagadougou.....

En foi de quoi la présente réquisition est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Adjutant OUARTARA Yacouba.....
Ouagadougou le 09 AOUT 2024

NOTA : Pour une réquisition complétée, prière de pseudo attacher.....

Koureichy Cisse



Relevé de note: premier science a 20 en math, 20 en physique... Premier littéraire 16. Ko Premier national ! Tch.

Au basket on va jusqu'à 80 buts voire 100. Imaginez, on prend meilleur butteur basket ko meilleur butteur national !

C'est qui le premier national bac littéraire ? Le premier du sprint n'est pas premier des 100 mètres. KC!

Mali Info Foot



Transfert : Accord total entre Bologne et Sikou Niakaté

Le mercato s'accélère en ce début de mois d'août. Selon nos informations, Bologne a trouvé un accord total avec Sikou Niakaté. Le défenseur de 25 ans, véritable révélation du championnat portugais et qui a été sur les tablettes de l'OL et de Reims durant l'été, sort de plusieurs saisons intéressantes du côté de Braga. Mais le club italien doit encore se mettre d'accord avec l'écurie lusitanienne. D'autant que le temps presse car plusieurs écuries anglaises sont sérieusement intéressées par les services de Niakaté. Bologne est prévenu !

Source : Footmercato



infosport



IL ÉTAIT UNE FOIS GABRIEL TIACOH AUX JEUX OLYMPIQUES !

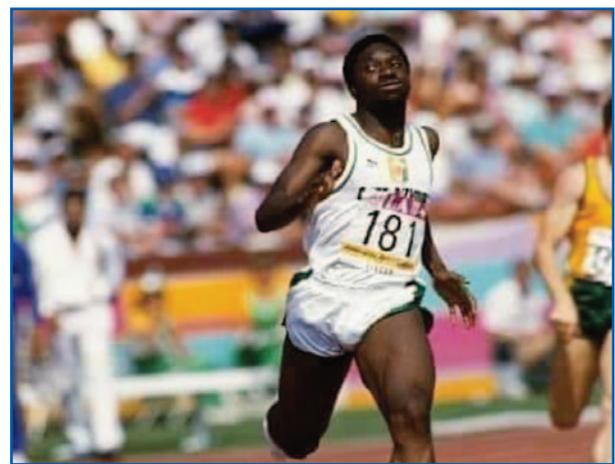
Gabriel Tiacoh est né le 9 février 1963. Originaire de la ville de Toumodi dans le centre de la Côte d'Ivoire (un espace lui est dédié à Toumodi).

Le 400 m était sa spécialité. C'est à l'âge de 13 ans en 1976 qu'il fait ses premières armes dans le milieu de l'athlétisme et il se distingue très tôt à Épinay-sur-Seine en France.

Il partira ensuite poursuivre ses études aux États-Unis en 1983 ce qui ne l'empêchera pas de continuer à suivre sa passion pour l'athlétisme en s'entraînant davantage.

Une abnégation qui va finalement porter ses fruits en 1984. Cette année-là, lors des Jeux olympiques d'été de Los Angeles, Gabriel Tiacoh, le seul représentant ivoirien, décroche la médaille d'argent aux 400 m avec un chrono de 44 secondes 55.

Ce sera la première médaille de la Côte d'Ivoire et la seule en athlétisme. À 21 ans, l'athlète ivoirien devient le premier ouest africain médaillé olympique en athlétisme.



Mohamed Dit Kila Doumbia



Les vraies valeurs d'un leader se mesurent par son engagement envers son peuple, son intégrité, et sa vision pour un avenir meilleur. Aujourd'hui, je tiens à saluer son Excellence Yeah Samake pour son dévouement indéfectible à notre pays. Son sens du devoir, son respect des institutions, et son amour pour notre patrie sont une source d'inspiration pour nous tous. En ces temps de défis, nous avons besoin de dirigeants qui mettent l'intérêt collectif avant tout, et son Excellence Ambassador Yeah Samake incarne parfaitement ces principes. Continuons à soutenir ceux qui œuvrent chaque jour pour un avenir plus juste et prospère pour tous.

Rappelons-nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



Hivernage : Quand les routes deviennent impraticables



Par ricochet certains villages sont coupés du reste du monde à cause de la montée des eaux ou la dégradation avancée des routes. C'est le cas à Kayes, Banamba, Youwarou et Tombouctou. Les usagers excédés appellent à l'aide des plus hautes autorités.

Souleymane Coulibaly, président du syndicat des transporteurs de Banamba explique qu'ils ne parviennent plus à desservir certains villages de la région, faute de route praticable.

« Après les fortes pluies, les rivières débordent et l'eau submerge le pont. Des femmes et des enfants peuvent passer deux jours entre Koulikoro et Banamba, nos véhicules tombent souvent en panne », déplore le président du syndicat des transporteurs de Banamba.

Mamadou Diarra fait quotidiennement le tronçon Kayes-Sadiola-Keniéba depuis 5 ans. Il avoue que toutes les routes sont submergées et dégradées actuellement.

Il affirme également que, « les passagers descendent souvent et peuvent marcher des kilomètres à pieds ». Le chauffeur Diarra demande de l'aide aux autorités. Selon ces mots « actuellement, nous pouvons rouler dans l'eau sur plus de 200km ».

Situation identique au centre et au nord

A Youwarou les chauffeurs ont abandonné la voie de Léré et de Niono. Pour se rendre dans les villes environnantes les conducteurs font de grand détour.

« Pour aller à Niono, nous pouvons faire une semaine sur la route, et les déviations sont parsemées d'arbres », martèle ce chauffeur.

Et celui-ci de rajouter « aller à Léré pendant cette période est vraiment pénible ».

Peu de compagnies se rendent à Tombouctou à cause de l'insécurité et de la dégradation des routes. Cet usager nous raconte leurs calvaires.

« La demande est très forte au niveau des différentes compagnies. Les véhicules qui font le trajet, vont avec un surplus de passagers. Une situation qui crée beaucoup de problèmes. Les tarifs proposés par les compagnies sont exorbitants ».

Beaucoup de localités du centre et du nord vivent également des situations similaires. Elles invitent les autorités à trouver une solution à ces dégradations de route pendant l'hivernage.

STUDIO TAMANI

Mamadou Moustapha Diarra : Un nouvel espoir pour les agriculteurs maliens



Le monde paysan au Mali, en particulier le secteur du coton, place de grands espoirs en la personne du nouveau Président Directeur Général de la Compagnie Malienne du Développement des Textiles (CMDT), le Professeur Mamadou Moustapha Diarra. Sa nomination fait suite au limogeage du ministre de l'agriculture et du précédent PDG de la CMDT, et suscite de nombreux espoirs quant à sa capacité à redresser cette importante structure agricole.

Mamadou Moustapha Diarra, originaire de Koulikoro, est un professionnel chevronné. En tant que professeur à l'IPR/IFRA de Katibougou et de Ségou, il possède une solide expérience dans la gestion des entreprises agricoles, la gestion stratégique, l'économie des aménagements hydro-agricoles et le montage des projets de développement rural. Son parcours académique exemplaire et sa connaissance approfondie du secteur agricole plaident en sa faveur, mais il est conscient des défis qui l'attendent. La bonne gouvernance de la CMDT est au cœur des préoccupations. Mamadou Moustapha Diarra a clairement défini les principes sur lesquels reposera sa gestion : l'impartialité, la transparence, la performance, la responsabilité sociétale et environnementale. Il appelle également les employés de la CMDT à œuvrer pour la prospérité de l'entreprise au bénéfice de la nation, en cultivant des valeurs de transparence et de franchise.

Pour éviter les pièges et relever les défis de la bonne gouvernance, le nouveau PDG devra s'appuyer sur ses compétences techniques et sa capacité à rassembler autour de lui toutes les compétences nécessaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. La gestion des ressources humaines sera cruciale, car comme on le dit souvent, la réussite d'un projet dépend avant tout de la qualité du management des hommes. Mamadou Moustapha Diarra incarne un nouvel espoir pour les agriculteurs maliens. Sa nomination à la tête de la CMDT ouvre de nouvelles perspectives pour le secteur du coton et soulève des attentes importantes en termes de bonne gouvernance et de développement agricole. Sa tâche ne sera pas aisée, mais sa détermination et son expérience font de lui un candidat idéal pour relever ce défi majeur. Le choix du nouveau PDG de la CMDT est une décision cruciale pour l'avenir de l'entreprise. Il est essentiel que cette personne fasse preuve d'humilité, de conscience des défis à relever et de respect des principes fondamentaux de gestion. Parmi ces principes, la transparence, la rigueur, la redevabilité et l'esprit de solidarité sont essentiels pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise.

Fatou Sissoko

Défense des Intérêts des Travailleurs : Renouvellement du Bureau Syndical des Impôts



Le bureau syndical de la principale entité financière, les Impôts, a récemment été réorganisé dans le but de protéger les intérêts matériels et moraux des travailleurs. Ce renouvellement a été motivé par le désir d'assurer le bien-être des agents des impôts, ce qui a conduit le nouveau bureau à entreprendre plusieurs actions préparatoires avant de débiter ses activités officielles.

L'une des premières actions du nouveau bureau a été d'auditer les fonds gérés par l'ancien bureau, sous l'intérim de Moussa Sissoko. À la suite d'enquêtes approfondies et d'examen des relevés bancaires, le nouveau bureau a découvert une importante disparité dans la gestion des fonds. En effet, les relevés bancaires ont révélé une différence significative entre les fonds initialement enregistrés, évalués à 305 091 305, et les fonds restants, qui s'élèvent à seulement 14 317 903.

Face à cette situation, le nouveau bureau syndical, soucieux de transparence et de rigueur financière, cherche à comprendre comment ces fonds ont pu être détournés des travailleurs des impôts. C'est pourquoi Monsieur Moussa Sissoko, inspecteur des impôts et ancien secrétaire général par intérim du bureau sortant du SYNTIM, est convoqué devant le Président du tribunal de grande instance de la commune III pour s'expliquer sur la gestion des fonds. Cette convocation fait suite à une demande du bureau de la section syndicale des impôts du Mali, SYNTIM, représenté par son secrétaire général, Monsieur Soungalo Traoré.

Lors de la première audience, qui a été brève en raison des observations des avocats, le Président a accepté la demande d'audition et a reporté l'audience au lundi 12 Août 2024. Cette décision a surpris le nouveau Bureau dirigé par Soungalo Traoré, mais ces derniers demeurent déterminés à faire toute la lumière sur cette affaire et à garantir une gestion financière conforme aux normes éthiques et légales. La situation décrite semble sérieuse et préoccupante, avec des soupçons de malversations financières pesant sur l'ancien bureau. Il est essentiel de rappeler que toute personne est présumée innocente jusqu'à ce qu'elle soit déclarée coupable par la justice. Cependant, il est tout aussi crucial que les allégations de malversations financières soient examinées de manière approfondie et objective.

Yacouba Ongoiba

Condoléances et Solidarité suite à l'Attaque Terroriste contre les FAMA : Déclaration du Parti SADI



Le Parti Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance (SADI) a été profondément attristé par l'attaque perfide perpétrée le 29 juillet 2024 par une coalition terroriste contre les Forces Armées Maliennes (FAMA) dans le secteur de Tinzaouatène. Cette attaque, planifiée et exécutée par des rebelles séparatistes, a révélé leur alliance avec des groupes terroristes radicaux tels que le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM ou JNIM) ainsi que les réseaux de trafics illicites opérant dans les zones frontalières, notamment le long de la frontière algérienne. Le Bureau Politique du Parti SADI a réagi de manière ferme face à cette situation préoccupante. Dans un communiqué officiel, le Parti SADI a :

- Condamné avec vigueur cette attaque terroriste lâche et criminelle contre les Forces Armées Maliennes, revendiquée par les rebelles séparatistes et leurs soutiens.
- Exprimé son soutien indéfectible et sa solidarité envers les Forces Armées Maliennes, saluant leur courage, leur dévouement et leur professionnalisme dans leur mission de défense de l'intégrité territoriale et de protection des citoyens et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.
- Présenté ses condoléances attristées aux familles des soldats tombés au combat et formulé des vœux de prompt rétablissement pour les blessés.
- Exhorté les autorités à favoriser l'émergence d'une mobilisation collective de tous les Maliens, unis en tant que peuple et animés par un même objectif de lutte contre les agressions terroristes.

Le Parti SADI appelle ainsi à une réaction nationale forte et unie face à la menace terroriste, soulignant l'importance d'une solidarité nationale et d'une action concertée pour préserver la paix et la stabilité dans la région. En ces moments difficiles, le Parti SADI se tient aux côtés des autorités et des Forces Armées Maliennes pour affronter ensemble les défis sécuritaires qui se dressent devant le Mali.

Cette attaque lâche ne saurait entamer la détermination du peuple malien à défendre ses valeurs et son territoire. Le Parti SADI réaffirme son engagement inébranlable en faveur de la démocratie, de l'indépendance et de la paix au Mali, et appelle à la solidarité et à la vigilance de tous pour faire face aux menaces qui pèsent sur la nation.

En cette période de deuil et de recueillement, le Parti SADI reste mobilisé et déterminé à œuvrer pour un Mali uni, fort et résolu à surmonter les épreuves qui se dressent sur son chemin.

Ibrahim Sanogo



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**



Internationalisation du terrorisme : L'Algérie, l'Ukraine et la meute

Le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est la menace asymétrique la plus directe pour la sécurité de nos concitoyens ainsi que pour la paix et la prospérité internationales. S'il n'y a pas lieu de soutenir les efforts des autorités maliennes pour défendre leur pays et de leur faciliter cette lutte contre le terrorisme international clamée urbi orbi sur tous les toits du monde – et se dégonflant comme un ballon de baudruche – il ne faut pas aller chercher loin pour des solutions qui reflèteraient exactement les attentes et les demandes des populations.

Elles qui sont captives de la réalité du terrain et proies faciles des attaques subites et violentes de Groupes armés terroristes, et qui ne chercheraient nullement à cautionner ces exactions dont elles sont témoins et elles-mêmes victimes, sans l'intervention rapide de l'armée, en mission de sécurisation du territoire, des biens et des personnes face aux actions destructrices des groupes armés, sur tout le territoire, grâce à la surveillance satellite. C'est cette approche de défense active de l'intégrité du territoire dans le Grand Sahel dénommé Confédération AES, qui est une option commune qui devrait être efficace pour arriver à stabiliser la situation sécuritaire dans le pays et à privilégier le dialogue inter-citoyen et avec les forces vives de la Nation commune : Confédération AES, havre de paix et réservoir de gisements de richesses naturelles du sous-sol convoitées. À

cet égard, les intérêts nationaux doivent être mis en relief pour être préservés et les approches collectives diversifiées dans le sens de la coopération mutuelle. Une tendance-pays qui est soulignée par le souci d'acquiescer une bonne couverture stratégique et de se réserver une gamme de choix stratégiques dans un esprit de multi-alignement en matière de politique étrangère. Les États naviguent désormais vers des complexités issues d'un ordre mondial en perpétuelle évolution. Les pays du BRICS ont lancé de nouveaux types d'alliances avec des modes de groupements passant de l'unipolarité au polycentrisme pour la sécurité et la stabilité. On peut comprendre que face aux incertitudes mondiales, avec le Conflit Israël Palestine à Gaza qui peut se généraliser à tout moment, les États responsables cherchent à adopter des stratégies préventives qui les poussent à une gestion intelligente des

risques géopolitiques. Mais «la facilité avec laquelle nous renonçons, souvent, à notre culture ne s'explique que par notre ignorance de celle-ci, et non par une attitude progressiste adoptée en connaissance de cause», Professeur Cheikh Anta Diop.

Si Alger occulte donc toutes ces données objectives et ces faits diplomatiques et géopolitiques marquants, c'est qu'il y a des raisons qui justifient tant d'insistance pour réhabiliter un accord violé et obsolète et en profiter pour proférer des menaces et décerner des blâmes à l'endroit des autorités maliennes. Et pour cause ! Les efforts légitimes de défense déployés dans cette opération, qui les surprend sur la puissance de feu des Fama et qu'aucun média, aucun des pays qui luttent contre le terrorisme, aucune organisation, n'a trouvé nécessaire de saluer et d'encourager, du 6 au 9 août 2024, pic des frappes de drones des Fama à Tinzaouatène. Mais ce qu'on constate, c'est le silence et cette compassion inexplicable pour le nombre de morts au bilan très élevé, suite aux violentes représailles des Fama bien préparées et armées. Il est impératif de réévaluer la situation sécuritaire dans ses nouvelles formes avec l'Otan et les bases militaires de ses pays membres en Afrique. C'est l'avertissement du Colonel Sadio Camara, ministre de la Défense et des Anciens Combattants aux GAT : «Je lance simultanément un avertissement aux récalcitrants, qui pensent que les profondeurs des grottes et le couvert des forêts leur offrent encore un quelconque répit, ou qui veulent jouer la montre, comptant sur un éventuel épuisement de la volonté du Peuple. Vos actions de harcèle-



ment et vos attaques lâches contre les populations civiles ne font que confirmer votre perte de vitesse. Soyez sûrs de ne jamais retrouver le repos, du moins jusqu'à ce que nos bombes et nos troupes d'assaut vous traquent et vous envoient vers le repos éternel».

La messe est dite pour que l'on ne soit plus étonné de voir les militaires français en Ukraine et des militaires ukrainiens au Mali. L'AES devra en prendre compte et quitter «de manière irrévocable» la Cedeao. Dans cette voie aussi, il faut que l'Algérie sache qu'elle est en train d'emprunter une voie sans issue vers cette velléité d'internationalisation du terrorisme au nord du Mali dont elle s'est toujours prise au sérieux comme médiateur attiré en faveur de la Cma. Voies sans recours aussi pour la Cma, qui doit se rendre compte qu'elle n'est rien d'autre qu'une agence locale de coordination des stratégies de la coalition mondiale contre les pays du Sahel et une centrale de recrutement de mercenaires appelés en renfort pour la campagne d'août-septembre, période d'hivernage propice à leurs attaques. Et, last but not least, qu'elle sache que le fait de

voir Iyad Ag-Ghali au centre de la stratégie régionale d'Al-Qaida est un handicap insurmontable qui interdit tout dialogue ou négociations avec elle, investie qu'elle est par d'autres chefs terroristes motivés comme Hugo et d'autres éléments radicaux qui ont rejoint la Cma sinon l'Hadès sous les frappes et les tirs des Fama.

On peut en tirer comme conclusion que la principale préoccupation d'Alger ce n'est pas les soucis des populations prises dans l'étau de ce cercle de feu, malgré les appels à évacuation des lieux, mais bien sa place honorifique de médiateur de ce conflit devenu son fonds de commerce qu'elle alimente à chaque nouvelle pause d'une manière ou d'une autre pour toujours continuer à régner dans la zone et participer au pillage des mines d'or du Mali. Sans droit ni autorisation. Il aurait été beaucoup plus simple pour Alger de se résigner à laisser l'Accord mourir de sa belle mort que de tenter de le ramener à la vie. Surtout dans un contexte géopolitique qui a vu l'avènement de l'Alliance des États du Sahel et la naissance de la Confédération qui la cerne. «Le nègre ignore que ses ancêtres, qui se sont adaptés

aux conditions matérielles de la vallée du Nil, sont les plus anciens guides de l'humanité dans la voie de la civilisation ; que ce sont eux qui ont créé les Arts, la religion (en particulier le monothéisme), la littérature, les premiers systèmes philosophiques, l'écriture, les sciences exactes (physique, mathématiques, mécanique, astronomie, calendrier...), la médecine, l'architecture, l'agriculture, etc. à une époque où le reste de la Terre (Asie, Europe, Grèce, Rome...) était plongé dans la barbarie», Professeur Cheikh Anta Diop.

Pendant ce temps, les terroristes et leurs alliés persistent et insistent, coûte que coûte, à en découdre avec les Fama, qui sont plus que déterminées avec les FDS du Niger et du Burkina Faso, la Russie aussi, d'en éradiquer en masse de ces chiens errants. C'est ce qui apparaît aujourd'hui. À la guerre comme à la guerre, dit-on...

Khaly-Moustapha LEYE
L'Aube

Païement des impôts : Quand des agents de recouvrement arnaquent les petits artisans et les petits commerces des quartiers



Payer ses impôts est un acte de bonne citoyenneté. Cependant, quand ceux qui sont chargés de les récupérer adoptent des comportements contraires à l'éthique, l'on doit s'inquiéter. Et c'est ce qui se passe en ce mois d'août dans plusieurs quartiers de Bamako à l'instar de Sebenicoro en commune IV du district de Bamako. Qu'en est-il ?

Les ressources internes de l'État proviennent essentiellement des impôts perçus chez les citoyens. Ces impôts sont de différentes natures. Il s'agit entre autres de ceux payés par

les opérateurs économiques, les entreprises, les particuliers. Autrement dit, l'exercice de toute activité professionnelle est assujéti au paiement d'impôts. C'est dans ce cadre que les petits artisans, les petits commerces, les meuniers, et autres installés dans les quartiers payent chaque année des impôts. Pour cela, ils sont, dans la plupart des cas, victimes d'arnaque de la part des agents de recouvrement.

Que font ces agents de recouvrement ?

Ils sillonnent les quartiers dans lesquels ils identifient les petits ateliers d'artisans, les petits commerces et autres. Une fois identifiés, ils les approchent pour demander leur identité qu'ils portent sur un imprimé de convocation au centre des impôts "pour régler l'affaire" selon ce qui se trouve sur le document. Sur cet imprimé, on peut lire aussi la mention "Contrôle fiscal". Pour ce qui est du cas que nous avons vécu, le 6 août 2024, à Sebenicoro-Wereda, le document est signé au nom du chef section recensement du centre des impôts de la commune IV par l'agent chargé du secteur, Mme Wagué. En remettant cette convocation, ces agents menacent de fermer séance tenante ces ateliers, commerces et autres. Ainsi, ces contribuables, dont la plupart sont peu ou non lettrés, sont automatiquement paniqués. Ils demandent aux agents la conduite à tenir. En réponse, ceux-ci, au lieu de leur dire que ce n'est qu'une simple convocation, leur demandent de payer une somme. Ainsi dans notre cas, Mme Wagué, a demandé à un soudeur (À sa demande, nous tairons son nom par peur de représailles selon ses propres termes de la part du service des impôts) la somme de 20 000 F CFA. Celui-ci, n'ayant pas séance tenante cette somme, a négocié jusqu'à 10 000 F CFA. Une fois qu'il a payé la somme, la dame lui a repris la convocation sur laquelle elle a mentionné en bas et à gauche avec un stylo rouge la mention "OK, 2024".

À côté de ce soudeur, un commerce appelé communément "Koroboro Boutiki" nous a dit avoir payé la somme de 15 000 F CFA. Le hic est que les concernés pensent que l'annotation portée en rouge sur la convocation signifie qu'ils se sont acquittés de leurs impôts. D'après eux, c'est fini pour cette année et que les agents des impôts ne passeront plus chez eux durant cette année. Donc, l'argent, qu'ils ont payé, n'ira certainement pas dans les caisses de l'État, mais dans les poches des agents de recouvrement. Selon nos interlocuteurs, c'est comme cela que ça se passe chaque année. Souvent, ils peuvent payer moins ou plus. C'est dire qu'ils ne connaissent même pas exactement ce qu'ils doivent à l'État en termes d'impôts. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'en se rendant au centre des impôts, ils risqueront de payer beaucoup plus. Cette information leur a été donnée par les mêmes agents de recouvrement. Selon nos interlocuteurs, rien que dans leur petit secteur



(Sebenicoro-Wereda), la bonne dame peut encaisser plus d'1 million de FCFA en une demi-journée. Un grand manque à gagner pour l'État auquel des solutions devraient être trouvées. Comment arrêter cette arnaque ? Beaucoup de solutions peuvent être envisagées. Tout d'abord, l'État doit alléger la création de ces ateliers, commerces et autres installés dans les quartiers. Cet allègement doit concerner le nombre de documents à fournir, le montant de l'impôt, etc. Autrement dit, adapter le montant des impôts à payer aux réalités économiques. Il doit aussi faire un recensement exhaustif afin de connaître leur nombre. Car chaque jour qui passe, quelqu'un, qui a eu des petits moyens, crée son propre atelier de soudure, de couture, de coiffure, de menuiserie ou son petit commerce sans se faire déclarer au service des impôts. Comme deuxième solution, l'État, à travers les services des impôts, doit largement informer ces assujettis sur le type d'impôts qu'ils doivent payer ainsi que le montant. Ainsi avec la digitalisation des moyens de paiement, il sera beaucoup plus aisé pour ces contribuables de s'acquitter de leurs impôts, car étant tous habitués à utiliser

le mobile money depuis des années. En témoignent les résultats encourageants enregistrés avec la digitalisation récente des contraventions routières. De sources policières, il nous est revenu d'apprendre que le jeudi, 08 août

2024, qu'un des postes de police de la circulation routière a affirmé avoir encaissé la somme de 3.595.000 F CFA. Et cela en une semaine.

Yacouba Ongoiba





**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Carte nationale d'identité biométrique : Une des plaies béantes des autorités de la transition



Doter chaque citoyen d'un document d'identification fiable et sécurisé, tel devrait être le devoir de chaque gouvernement. Depuis quelques années, les autorités de la transition s'y sont essayées. Elles ont décidé de remplacer par une carte biométrique la carte nationale d'identité confectionnée en papier dont les données sont portées de façon manuscrite et la photo collée. Au finish, la montagne a accouché d'une souris. Comment cela a-t-il pu se passer ?

Malgré que l'éléphant soit venu avec une patte cassée, le Ministre de la sécurité et de la protection civile, Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, a fait le "taux d'adrénaline" (colère) des Maliens à travers un communiqué

publié vendredi 09 août 2024. Dans son communiqué, il invite les populations à retirer «sans délai» leurs cartes nationales d'identité biométriques. "Il m'a été donné de constater que le taux de retrait des Cartes nationales d'identité biométriques s'avère extrêmement timide, alors même que ces cartes sont disponibles dans tous les points de retrait, notamment dans les commissariats de police, les brigades de gendarmerie, les ambassades, les consulats et les domiciles des chefs de quartiers" dit-il dans son communiqué. Le ton du communiqué avec une menace voilée ou un sévère avertissement s'explique par le fait que le délai de retrait du circuit de la carte nationale d'identité en papier s'approche. Cepen-

dant, le Ministre reconnaît lui-même dans son communiqué que le retrait de la carte d'identité biométrique est timide. Ne s'est-il pas posé la question sur les raisons de cette timidité ? S'il ne l'a pas fait, qu'il sache que les populations sont déçues de la qualité du document. Un document dont l'annonce de l'initiative avait suscité un grand engouement chez les populations.

Comment l'initiative est-elle venue ?

C'est au cours du conseil des ministres du mercredi, 06 avril 2022 et sur le rapport du ministre de la sécurité et de la protection civile qu'a été prise la décision de mise en œuvre du



projet de fourniture d'un système informatisé de production de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée pour une durée de 5 ans renouvelable. D'après le communiqué de cette session du conseil des ministres, l'objectif visé par la fourniture de la carte d'identité biométrique est de promouvoir la mobilité intrarégionale tout en offrant un titre sécurisé permettant de lutter contre les trafics et les migrations irrégulières et de répondre aux enjeux de la lutte contre le terrorisme. Ainsi, pour rendre opérationnelle cette décision, le gouvernement a décidé, à partir des données du RAVEC (Recensement administratif à vocation électorale), de doter les Maliens d'une carte nationale d'identité biométrique sécurisée. Une fois produite, cette carte va supprimer la carte NINA (Numéro d'identification nationale) issue du RAVEC. Ainsi, elle servira à la fois de carte d'identité, de carte d'électeur et de carte de voyage sans l'espace CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest).

Une initiative qui a été visiblement très bien accueillie par les citoyens. Ainsi, les autorités ont procédé à l'enrôlement des populations qui ont pris d'assaut le site web indiqué ainsi que les sites désignés à cet effet. Sur le site, il a été donné à tous les citoyens disposant

d'une carte NINA ou d'un récépissé d'enrôlement de corriger les erreurs se trouvant sur leur carte. Au niveau des sites physiques, les citoyens devraient se présenter physiquement pour se faire photographier et remplir certaines formalités. Pendant des mois, les Maliens ont laissé leurs activités pour se rendre sur ces sites du matin de bonne heure jusqu'au crépuscule. Si certains ont pu se faire enrôler facilement, d'autres ont dû renoncer soit parce que les appareils ne reconnaissaient pas leur carte NINA, soit ont été victimes de discrimination. À l'expiration du délai, les autorités ont procédé à la production du fameux sésame et invité les populations à venir faire le retrait.

Des cartes produites avec les mêmes erreurs

Ce n'est pas trop de dire que l'opération d'institution de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée n'a pas du tout comblé les attentes des citoyens, tant des erreurs sur les cartes NINA sont revenues sur les nouvelles cartes. La première vague de citoyens qui sont venus retirer leurs cartes en ont fait l'amère constatation. Ce qui a fondamentalement découragé les autres de venir faire le retrait. Non seulement, les mêmes erreurs ont été reconduites, les changements de fonction n'ont pas

été pris en compte. Par exemple, celui qui était étudiant, il y a dix ans, est devenu aujourd'hui comptable, voit sur sa carte biométrique que sa profession est toujours "Étudiant". Alors, les énormes efforts déployés par les populations pour se faire enrôler ont été vains. Des chefs de famille laissant leurs occupations professionnelles en passant des journées entières aux lieux d'enrôlement, tout comme des étudiants séchant les cours, des vendeuses du marché laissant leurs étals, des ménagères arrêtant de faire la cuisine pour la famille, des personnes vivant avec un handicap forçant des personnes pour les amener sur les sites, bref la liste est longue et les efforts sont louables pour des piètres résultats.

Au regard de ce mauvais travail, le ministre de la sécurité ne devrait pas se fendre d'un communiqué invitant les populations à venir retirer leur carte biométrique. Apparemment, il n'a pas mesuré l'échec total dans l'opération d'institution de la carte biométrique. Les responsabilités doivent être situées afin que justice soit rendue au nom de la souveraineté retrouvée, car on ne peut pas parler de souveraineté si on n'arrive pas à donner un bon document d'identification aux populations.

Yacouba Ongoiba

Choguel K Maiga aux antipodes de Moussa Mara : De l'insensibilité du premier à l'apitoiement du second

C'est au moment où le Mali traverse l'une des crises les plus graves et qui le menace dans ses fondements en tant qu'Etat, que le premier ministre Choguel K Maiga s'adonne à cœur joie à son exercice favori celui des diatribes vexatoires contre ses opposants, contre les anciens dignitaires des régimes précédents et vis-à-vis du Mouvement démocratique, occultant ainsi les vraies priorités du moment.

Comme une sorte d'obsession, il ne rate aucune occasion pour tirer à boulets rouges sur les régimes précédents alors même qu'il a sa très grande part de responsabilité dans la gestion qu'il qualifie de chaotique. Pendant les 30 dernières années il a été au cœur de la gestion des affaires publiques. Insensible à la souffrance du peuple, à court de propositions et de solutions aux différentes problématiques qui assaillent le pays, l'actuel Premier Ministre est véritablement aux antipodes de l'ancien PM Moussa Mara qui en s'apitoyant sur le sort des nombreuses victimes, vient également de renoncer à une partie de ses avantages d'ancien PM afin de voler au secours des plus démunis. L'actuel n'a ni renoncé à quoi que ce soit encore moins s'être apitoyé sur le sort des maliens en détresse d'où ses sorties inopportunes. A quoi sert alors un PM s'il ne décide de rien ? Le bel exemple de Moussa Mara va-t-il inspirer Choguel K Maiga à son tour pour renoncer à une partie de ses avantages pour venir en aide aux maliens en situation difficile ?



De mémoire d'homme, de l'avènement de la démocratie, en passant par la transition de 2012 jusqu'à celle que nous traversons, le Mali n'a jamais eu un Premier ministre à la fois clivant, haineux, insensible et sans autorité sur les autres ministres

que Choguel K Maiga. Pour rappel son discours à l'assemblée générale des Nations Unies, diversement apprécié, mais qui, en réalité a été à la base de notre descente aux enfers du Mali, car l'isolement du pays avait commencé par ce discours, à la fois populiste

et sans intérêt pour un pays en crise. Le PM ne s'est jamais préoccupé de la crise multidimensionnelle que traverse le Mali, tout comme de sa nomination à ce poste hautement stratégique, il n'a jamais proposé une once de solution aux préoccupations majeures

des citoyens, comme la crise énergétique avec son corollaire de crise sociale, la crise financière, le chômage devenu presque endémique, l'insécurité. Tout ce que le premier ministre sait faire c'est de se livrer à des diatribes vexatoires contre les dignitaires des régimes précédents et particulièrement ceux du premier Président démocratiquement élu en l'occurrence Alpha Oumar Konaré. Il s'adonne régulièrement à cet exercice en tout lieu et en toute circonstance. En faisant passer les maliens de bons ou de mauvais citoyens. Au lieu d'œuvrer à rassembler les maliens afin d'aider le Président de la transition à mener à bon port le bateau Mali, il a plutôt contribué à exacerber la tension politico-sociale et à rallonger la

liste des mécontents et des frustrés du régime. Comme si cela ne suffisait pas le brillantissime PM, qui dit n'être au courant de rien concernant l'armée, s'est encore livré, comme un chef de guerre, à une explication inopportune du déroulé de la bataille de Tinzwatène ; la hâtive conclusion qu'il a tirée était aux antipodes de celle de l'Etat-major de l'armée. Quand le PM affirme sans ambages que la bataille de Tinzwatène a été une défaite, tous les communiqués de l'Etat-major prouvaient le contraire, tout en reconnaissant des dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Une énième bourde ou une communication savamment préparée pour saboter les actions menées par l'armée ? Nul ne saurait répondre à

cette question. Ce qui est sûr et certain ce que les actions du PM Choguel K Maiga ne sont pas et ne seront jamais de nature à rassembler les maliens autour des autorités de la transition. Certainement qu'il trouve son compte en les divisant.

En définitive Moussa Mara, vient encore une fois de plus prouver son leadership politique. Son geste à la fois pédagogique et hautement symbolique doit inspirer les tenants du pouvoir afin qu'ils s'en inspirent pour réduire les charges de l'Etat.

Youssef Sissoko
L'Alternance





COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

État civil : Des documents importants pour la vie des citoyens

L'acquisition des documents d'état-civil fait partie des droits fondamentaux des populations selon les sources administratives. Cependant, l'accès à ces documents reste difficile pour certaines personnes notamment les déplacées internes. Nous nous intéressons à ce sujet à l'occasion de la journée africaine de l'enregistrement des faits d'état civil célébrée ce 10 août 2024.



: « je suis femme déplacée et c'est mon troisième enfant sur le site. Alhamdulillah, nous n'avons pas de problème pour avoir les actes de naissances des enfants ». Une autre femme à côté d'elle renchérit : « j'ai perdu mon mari ici. J'ai fait l'acte de décès sans problèmes et c'était gratuit ».

En revanche pour ce chef de famille déplacé qui se trouve à Yorosso, tout n'a pas été facile. Elle dit je cite : « J'ai trois enfants. Pour avoir leur acte de naissance cela a été un parcours de combattant. On me parlait tout le temps de pénurie d'acte de naissance. J'encourage les autorités à faciliter l'accès de ce document et les autres ».

C'est le même constat au niveau des déplacés internes qui résident à San. Ces déplacés venus de Pê dans la localité de Ouenkoro souhaitent que des mesures soient prises dans ce cadre. Selon les témoignages du vieux Mody Sankaré, « beaucoup d'entre nous n'ont pas pu emporter des documents durant leur déplacement. Nous n'avons donc pas d'extrait d'acte de naissance ». Il affirme également que « ceux qui se promènent sans documents sont obligés de payer des contraventions ». En plus Mody Diallo alerte sur la pénurie de la carte d'identité. « On nous signale tout temps qu'il y a pénurie de carte. Il est difficile également d'avoir l'extrait d'acte de naissance en si peu de temps ».

Reportage

« L'état civil vise à fournir des documents aux citoyens comme par exemple des actes de naissance, de décès et de mariage » nous dit Youssoufi Tembely. Ce premier adjoint au maire de Bandiagara nous explique que l'état civil a eu grande importance dans la vie de tout un chacun. Il permet en outre remettre les citoyens dans leurs droits, de savoir le nombre

de naissance, le nombre de décès et le nombre de mariages. Autrement dit l'état civil alimente les statistiques au niveau local et national.

État civil, une acquisition difficile à certains endroits du pays

Des femmes déplacées à Youwarou depuis un certain temps saluent l'effort des autorités municipales. Cette nouvelle maman d'affirmer

Cet autre chef de famille déplacé à San, se confie avec une voix triste. « Nous n'avons rien emporté au moment où nous quittons Pê y compris nos actes de mariage. Nous rencontrons beaucoup de contraintes des documents d'état civil. En plus nous n'avons pas d'argent et c'est vraiment compliqué pour nous ».

Des efforts sont faits pour relever le taux d'acquisition



A Bamako, des organisations appuient les personnes déplacées internes dans l'obtention des actes d'état civil. C'est le cas de l'Association malienne pour le relèvement du taux de participation aux élections (AMRTPE) qui s'active pendant neuf mois à le faire sur les trois sites de la ville de Bamako. Mme Gakou Fatoumata Mallé est la vice-présidente de l'ONG. Selon elle, pour mener à bien cette mission, son organisation organise des « sensibilisations comme lors des campagnes visant l'enrôlement dans le recensement général dans le pays ».

En plus l'ONG AMRTPE s'active sur les sites de déplacés de la capitale pour l'acquisition de la carte biométrique et relaie diverses actions de plaidoyer pour une participation citoyenne active dans les élections.

A Bandiagara, les autorités communales rassurent aussi que tout est fait pour accompagner ces personnes concernées à avoir les documents. Youssoufi Tembely, précise que le « processus peut être lent pour les actes de naissance et de décès mais qu'en revanche, c'est instantané pour les actes de mariages ». Le premier adjoint au maire de Bandiagara

ajoute que « un jugement supplétif est prévu pour les enfants dont la déclaration de naissance a dépassé trente jours conformément à la loi »

A noter que des milliers d'enfants sont privés du droit d'acte de naissance par endroit dans le pays. Les responsables de la Santé publique invitent les parents à enregistrer les nouveau-nés dès la naissance dans le registre d'état civil.

STUDIO TAMANI



Piratage de la campagne de Donald Trump : L'équipe républicaine accuse l'Iran et dénonce une ingérence étrangère

L'équipe de campagne du candidat républicain Donald Trump a récemment été confrontée à un piratage de ses communications internes, mettant en lumière des tensions croissantes autour de la sécurité des élections américaines. Selon les déclarations de la campagne de Trump, des "sources étrangères" sont responsables de la fuite d'informations sensibles concernant J.D Vance, le potentiel colistier de l'ancien président.

Les accusations se sont portées sur l'Iran, l'équipe de Trump suggérant que le pays cherchait à perturber le processus électoral de 2024 aux États-Unis. Ces allégations ont été

renforcées par un rapport de Microsoft signalant des tentatives de phishing de la part de pirates iraniens à l'égard des campagnes présidentielles.

Les informations divulguées à Politico comprenaient des détails sur J.D Vance, qui pourrait devenir le vice-président de Donald Trump en cas de victoire électorale en novembre. Ce piratage rappelle les événements de 2016, lorsque les emails du Comité national démocrate avaient été compromis, révélant des informations internes sur Hillary Clinton, la candidate démocrate de l'époque.

L'implication étrangère dans les processus électoraux américains soulève des préoccupations majeures quant à l'intégrité et à la sécurité des élections. Le porte-parole de la campagne Trump, Steven Cheung, a fermement condamné cette ingérence, déclarant que ces actions visaient à semer le chaos dans la démocratie américaine.

Cette affaire rappelle les accusations antérieures de piratage attribuées à la Russie lors de l'élection présidentielle de 2016, soulignant la nécessité de renforcer les mesures de cybersécurité pour protéger les processus démocratiques contre les menaces extérieures.

Alors que l'identité des pirates reste incertaine, cette affaire souligne l'importance cruciale de garantir la sécurité des élections et de prévenir toute forme d'ingérence étrangère. L'équipe de campagne de Donald Trump continue de faire face à ces défis, mettant en lumière les enjeux complexes entourant la cybersécurité et la politique électorale dans un contexte mondial de plus en plus marqué par les cyberattaques et les manipulations informatiques.

Arouna Sidibé



Rwanda : Investiture de Paul Kagame pour un quatrième mandat



Le Président rwandais, Paul Kagame, a prêté serment dimanche pour son quatrième mandat après avoir remporté l'élection avec plus de 99% des voix le mois dernier. La cérémonie d'investiture s'est déroulée devant plusieurs dizaines de chefs d'État et dignitaires africains dans un stade bondé de la capitale Kigali. À l'âge de 66 ans, M. Kagame s'est engagé à préserver la paix, la souveraineté nationale et à renforcer l'unité nationale.

Sa victoire était attendue compte tenu de son règne autoritaire sur le Rwanda depuis le génocide de 1994. Avec un score de 99,18% des voix, sa réélection a été critiquée pour le manque de démocratie dans le pays. Malgré des réussites économiques notables, il est accusé de gouverner dans un climat de peur, d'intimidation, de détentions arbitraires et d'assassinats.

La révision constitutionnelle de 2015 a permis à M. Kagame de se représenter en 2017, ouvrant la voie à une possible prolongation de son mandat jusqu'en 2034. L'opposition, limitée à deux candidats lors de l'élection de juillet,

dénonce les restrictions à la démocratie et les pratiques autoritaires du régime.

Par ailleurs, le Rwanda est critiqué pour son implication présumée dans l'instabilité de la République démocratique du Congo en soutenant la rébellion du M23. La présence du président angolais à la cérémonie d'investiture de M. Kagame souligne l'importance des discussions sur le récent accord de cessez-le-feu en RDC.

Le quatrième mandat de Paul Kagame suscite des débats sur la démocratie au Rwanda, son héritage controversé et son rôle régional en Afrique. L'accord négocié entre l'Angola, la RDC et le Rwanda visait à trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans la région, notamment liés aux activités des rebelles du M23 dans l'est de la RDC. Cependant, le déclenchement d'une offensive des rebelles du M23 a compromis cet accord, notamment en prenant le contrôle d'une ville à la frontière avec l'Ouganda le jour prévu de son entrée en vigueur.

La situation politique au Rwanda, avec Paul Kagame au pouvoir depuis de nombreuses an-

nées, est également un élément clé à prendre en compte. En effet, la majorité de la population rwandaise n'a connu que ce dirigeant à la tête du pays, et son leadership est salué par certains, comme en témoigne le témoignage de Tania Iriza, une commerçante rwandaise de 27 ans.

Tania Iriza met en avant les qualités de dirigeant de Paul Kagame, qui ont permis au Rwanda de se relever d'un passé tragique et de progresser vers la prospérité, l'unité et l'innovation. Le soutien populaire dont jouit Paul Kagame est également souligné par le fait qu'il a remporté chaque élection présidentielle avec une large majorité des voix.

En somme, la situation politique en Afrique de l'Est, marquée par des accords fragiles et des défis sécuritaires, ainsi que le leadership de dirigeants comme Paul Kagame au Rwanda, illustrent les enjeux complexes auxquels la région est confrontée et la diversité des perspectives des acteurs impliqués.

Arouna Sidibé

Cérémonie de clôture des JO de paris 2024 : Heure, programme, invités... ce que l'on sait du show

JO PARIS 2024 – Dans quelle cascade Tom Cruise va-t-il se lancer sous nos yeux ? Peut-on vraiment espérer voir Billie Eilish monter sur scène, après Phoenix et Air ? Ce dimanche 11 août, le Stade de France accueille d'immenses stars — certaines déjà confirmées, d'autres non — pour un spectacle de clôture des Jeux olympiques annoncé comme futuriste, qui doit assurer le relais entre Paris et Los Angeles, prochaine ville hôte des JO.



Avec pour cadre l'un des plus grands stades d'Europe, ce show se veut très différent de celui de la cérémonie d'ouverture, délocalisé le long de la Seine, qui avait lancé en beauté les JO de Paris. La même équipe artistique est aux commandes, dirigée par Thomas Jolly, dont le travail, célébrant la diversité sous toutes ses formes, a été très largement salué.

Il a lieu à partir de 21 heures sous haute sécurité, après l'annulation des concerts géants de Taylor Swift à Vienne, où un attentat suicide a été déjoué. Pour l'écriture du spectacle de clôture, « absolument toutes nos libertés ont

été préservées car ce pays est celui de la liberté de création », a assuré Thomas Jolly à l'AFP.

Le directeur des cérémonies, Thierry Reboul, a, lui, précisé que le spectacle de clôture était « plus universel », et permettrait de « finir la course dans le même esprit que ces JO, sur cette vague d'allégresse qui nous entoure ». Les artistes vont célébrer « les valeurs de partage, d'universalité mais aussi la fragilité du monde ».

Dans le détail, la cérémonie de clôture sera divisée en trois parties. La première, longue d'une heure, verra les délégations et les porte-

drapeaux défilé sur la piste d'athlétisme du Stade de France.

Un spectacle dystopique

La seconde, baptisée Records (mot qui signifie aussi « archives » en anglais, ndlr), est un spectacle d'une quarantaine de minutes qui doit mêler « émerveillement » et « dystopie », un genre sombre décrivant des mondes apocalyptiques, précise Thomas Jolly. Il raconte l'histoire d'un voyageur interstellaire qui découvre les vestiges des Jeux olympiques, dans un futur lointain où ils auront disparu, et va entreprendre de les refonder.



Le breakdancer français Arthur Cadre sera le fil conducteur de cette histoire et prendra place dans les airs, tandis que les décors géants, les costumes et les jeux de lumière projeteront les spectateurs dans un voyage entre passé et futur.

Plus d'une centaine de performeurs, acrobates, danseurs et circassiens promettent de transformer le stade en une gigantesque salle de spectacle, avec une scène de 2,800 m². On verra de la danse, de la contorsion, du théâtre de gestes et l'influence des arts de la rue.

Préparez-vous à vivre une soirée à la hauteur de ces jeux : HIS-TO-RI-QUE !

La cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de #Paris2024, dimanche à 21h en direct sur France 2 et <https://t.co/PaFR6Ej5Lfpic.twitter.com/67ztscskCw>

Air et Phoenix, légendes de l'électro française très appréciées aux États-Unis, concluront le show de Thomas Jolly. D'après Le Parisien, Zaho de Sagazan est également attendue. Elle pourrait chanter « Sous le ciel de Paris » d'Edith Piaf, depuis le jardin des Tuileries, où la vasque devrait s'éteindre pour signer la fin

des Jeux. La chanteuse Yseult devrait quant à elle interpréter My Way de Frank Sinatra, un classique américain un temps pressenti pour être chanté par Marion Cotillard.

Des superstars américaines

Et pour finir ? Le show se terminera sur la transmission du drapeau olympique au comité d'organisation des Jeux de Los Angeles. Une séquence de quinze minutes confiée aux Américains.

« Moi, j'en sais un petit peu car j'ai vu quelques essais lors des répétitions, mais je n'en dirai pas plus car les surprises font partie de l'émotion », a soufflé Thomas Jolly sur le plateau de France 2, samedi soir, au sujet de cette dernière partie du spectacle. « Et nous, de notre côté, on a aussi un hommage à LA 2028, continue le metteur en scène. On finira la passation avec un grand moment d'émotion très fort, musical. »

La cité des Anges promet de mobiliser ses plus célèbres représentants, comme Tom Cruise, la plus casse-cou des superstars de Hollywood, qui a filmé certaines de ses plus mémorables courses-poursuites à Paris. Selon les médias

américains, l'acteur pourrait faire une cascade spectaculaire pour le public du Stade de France et assurer le passage du drapeau olympique entre Paris et Los Angeles, avec des séquences vidéo tournées des deux côtés de l'Atlantique.

Qui l'accompagnera ? Les organisateurs ont levé le voile dimanche sur leurs têtes d'affiche : le vétéran du rap Snoop Dogg, envoyé spécial pour la télé NBC et devenu en marge des terrains parisiens une icône virale sur les réseaux sociaux, la chanteuse Billie Eilish, native de L.A., et les Red Hot Chili Peppers, groupe emblématique du rock côte ouest des années 1990, susceptibles de soulever un stade. Mais on ne sait pas, pour l'heure, s'ils se produiront au Stade de France ou depuis Los Angeles. Une autre Californienne, venue du R&B, H.E.R., entonnera l'hymne américain.

Air et Phoenix, légendes de l'électro française très appréciées aux États-Unis, concluront le show de Thomas Jolly. D'après Le Parisien, Zaho de Sagazan est également attendue. Elle pourrait chanter « Sous le ciel de Paris » d'Edith Piaf, depuis le jardin des Tuileries, où la vasque devrait s'éteindre pour signer la fin

des Jeux. La chanteuse Yseult devrait quant à elle interpréter My Way de Frank Sinatra, un classique américain un temps pressenti pour être chanté par Marion Cotillard.

Des superstars américaines

Et pour finir ? Le show se terminera sur la transmission du drapeau olympique au comité d'organisation des Jeux de Los Angeles. Une séquence de quinze minutes confiée aux Américains.

« Moi, j'en sais un petit peu car j'ai vu quelques essais lors des répétitions, mais je n'en dirai pas plus car les surprises font partie de l'émotion », a soufflé Thomas Jolly sur le plateau de France 2, samedi soir, au sujet de cette der-

nière partie du spectacle. « Et nous, de notre côté, on a aussi un hommage à LA 2028, continue le metteur en scène. On finira la passation avec un grand moment d'émotion très fort, musical. »

La cité des Anges promet de mobiliser ses plus célèbres représentants, comme Tom Cruise, la plus casse-cou des superstars de Hollywood, qui a filmé certaines de ses plus mémorables courses-poursuites à Paris. Selon les médias américains, l'acteur pourrait faire une cascade spectaculaire pour le public du Stade de France et assurer le passage du drapeau olympique entre Paris et Los Angeles, avec des séquences vidéo tournées des deux côtés de l'Atlantique.

Qui l'accompagnera ? Les organisateurs ont levé le voile dimanche sur leurs têtes d'affiche : le vétéran du rap Snoop Dogg, envoyé spécial pour la télé NBC et devenu en marge des terrains parisiens une icône virale sur les réseaux sociaux, la chanteuse Billie Eilish, native de L.A., et les Red Hot Chili Peppers, groupe emblématique du rock côte ouest des années 1990, susceptibles de soulever un stade. Mais on ne sait pas, pour l'heure, s'ils se produiront au Stade de France ou depuis Los Angeles. Une autre Californienne, venue du R&B, H.E.R., entonnera l'hymne américain.

Source: Le HuffPost





Bélier (21 mars - 19 avril)

Professionnellement rien ne se passe comme vous le souhaitez. Entre un directeur ronchon, des collègues de bureau exaspérés et votre manque de motivation, il est difficile de se mettre au travail. Impatiemment, vous attendez votre heure de pause.

Vous avez quelques difficultés à boucler votre budget, une dépense par-ci, une dépense par-là, vous avez l'impression de ne jamais vous en sortir. Pourtant, cher Bélier, votre vigilance commence à payer. Prochainement vous en bénéficierez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Essayez de calmer vos ardeurs, de refréner vos réactions si vous pouvez, et les rapports entre collègues redeviendront ce qu'ils ont toujours été, c'est-à-dire apaisés et cordiaux ! Entre Uranus et le Soleil, vous avez du mal à garder le contrôle.

Avec Jupiter, vous voyez les choses de façon démesurée. Vous pourriez avoir la folie des grandeurs, et l'envie de déménager fait son chemin. Une belle maison à la campagne, pouvant accueillir toute votre famille, voilà qui serait formidable !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce à Mercure, vous aurez plus d'un tour dans votre sac. Fine mouche, vous utiliserez les éventuelles dissensions sur votre lieu de travail pour creuser votre sillon avec habileté. On vous demandera conseil, car vous garderez la tête froide.

Sur le plan financier, les tentations seront grandes. Et comme Vénus aura tendance à lever toutes vos inhibitions, vous aurez envie de faire des folies, quitte à le regretter par la suite. Par conséquent, efforcez-vous de mieux maîtriser votre carte bleue.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pour parvenir à régler un problème, vous pouvez faire appel à vos plus proches collaborateurs, en effet, la situation vous semble suffisamment complexe pour pouvoir la résoudre en solo. Vous recevez un appui de qualité. Vos talents sont reconnus.

C'est grâce aux actions de Jupiter et à votre grande force de persuasion que vous pourrez obtenir un plus gros salaire. On peut dire que la situation actuelle arrange bien vos affaires financières. Ce serait ridicule de passer à côté.



Lion (22 juillet - 23 août)

En recherche d'emploi, il y a une issue favorable, cher Lion. Votre CV est retenu, vous pouvez vous réjouir d'avance, votre profil intéresse une entreprise de grande envergure. Présentez-vous à l'entretien et montrez-vous très confiant. La façon de placer votre argent dépend de ce que vous souhaitez en tirer. Prenez rapidement conseil auprès de votre conseiller de banque, cela vous permettra d'obtenir les bonnes informations et d'avoir les réponses à vos questions.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance au bureau est gâchée par des tensions, du fait de votre irritabilité du jour. La communication s'avère compliquée, et, malgré une belle créativité, votre travail risque d'en pâtir. Tournez le dos aux médisances et n'écoutez pas les ragots !

Votre nature généreuse est mise en avant pendant cette journée, et vous avez envie de gâter vos proches. Mais en bon économiste, vous parvenez tout de même à limiter votre budget, et vous gérez parfaitement. Aucun débordement inutile, bravo.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez du pain sur la planche, mais vous serez suffisamment stimulé pour mener vos tâches avec succès. Vous serez remarqué favorablement par votre hiérarchie. Si vous recherchez un emploi, patience, car la chance va enfin tourner de votre côté.

En priorité, vous mènerez certaines affaires financières tambour battant, mais vous risquerez d'en délaissier d'autres qui mériteraient particulièrement votre attention. Certaines personnes pourraient tenter d'en profiter pour vous doubler : soyez alerte.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'avez pas le temps de vous attarder sur les problèmes de vos collègues de travail, vous avez suffisamment à faire. Si vous désirez monter votre propre activité, pour doubler vos chances de réussite, votre projet doit être maîtrisé à la perfection.

Budgétairement, tout va très bien ! Pluton (spécialiste financier) vous permet de finaliser une affaire, vous pourriez également signer un contrat très rentable. Vous profitez d'excellentes influences, autant vous faire plaisir si vous le souhaitez.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous manquez d'organisation. Un travail désorganisé et vous voilà à vous tirer les cheveux. Des petites complications pourraient vous apporter du stress. Votre impatience vous joue des tours. Prenez votre mal en patience avant de monter au créneau.

Vos finances crient à la prudence, aujourd'hui, rien ne va comme vous le souhaitez de ce côté-là. Un point précis sur la situation est obligatoire. Faites-vous aider de votre banquier, ensemble vous devriez trouver des solutions de facilité.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre organisation légendaire est bien réelle, et vous savez ce que vous faites. Le sérieux dont vous faites preuve au travail n'a d'égal que votre détermination, mais chassez cet air vaniteux qui peut arriver, et compromettre les bonnes relations.

Vous faites tout votre possible pour parvenir à équilibrer votre budget, et vous y parvenez. Économies ou épargne, restriction, tout est fait intelligemment afin que vous ne manquiez de rien, et cela malgré votre générosité bien réelle. Vous êtes champion !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mercure dynamisera vos échanges avec vos collègues pour travailler efficacement. Si vous visez un emploi, vous serez acharné dans vos recherches. Vous n'attendrez pas forcément que l'on vous propose quelque chose. Vous prendrez des initiatives.

Il pourrait être question d'un prêt, d'un financement, mais vous devrez remplir plusieurs dossiers et attendre le feu vert de la banque. Un arrangement administratif pourrait vous être octroyé dans d'excellentes conditions et avantageuses pour vous.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cher natif, sortir de votre zone de confort ne peut que vous faire du bien. Ce n'est pas sûr que jouer la carte de la sécurité vous amuse bien longtemps. Aujourd'hui, vous avez un choix à faire. Votre situation mérite grande réflexion.

De l'insouciance ou de la négligence, vous n'êtes pas suffisamment focalisé sur vos finances. C'est sûr, vous n'avez pas envie de vous encombrer l'esprit, mais votre situation financière actuelle demande un peu plus de sérieux et de vigilance.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1192 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1592 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1593 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1594 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1595 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1596 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1597 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1598 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

1599 **Malikilé**

Interpellation et avis aux citoyens de dignitaires militaires - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassanien reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de Ouagadougou / Choguel

Un tissu de mensonges ?

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23